

Remise du premier Grand Prix de littérature dramatique

Contacts Presse

**ministère de la
culture et de la
communication**

Fabien Durand
tél. : 01 40 15 80 05

aneth

Elisabeth Naud
tél. : 06 74 61 00 48



Ce Grand Prix, initié par le ministère de la culture et de la communication, est organisé par ANETH (Aux nouvelles écritures théâtrales) en association avec la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), les EAT (Ecrivains Associés du Théâtre) et l'APAT (organisatrice des Molières). Il est financé par le ministère de la culture et de la communication à travers le CNL (Centre national du Livre)

En créant le **Grand prix de littérature dramatique**, j'ai souhaité mettre en valeur le texte dramatique en tant qu'objet littéraire, indépendant de toute réalisation scénique, et ainsi favoriser la reconnaissance des écrivains de théâtre en tant qu'auteurs à part entière.

J'ai également souhaité mettre en lumière un secteur, riche de plus de cinquante éditeurs ou collections de théâtre qui consacrent leur énergie à la publication et à la diffusion de quelque deux cents pièces chaque année.

Ce prix, dont j'ai confié l'organisation à Aneth, marque l'attachement que le ministère porte aux écritures contemporaines et à leur promotion. Il est un signe fort adressé au monde du théâtre qui doit s'ouvrir davantage encore à ceux qui mettent en mots le théâtre du monde.

Renaud Donnedieu de Vabres
Ministre de la culture et de la communication

En finir avec la vieille opposition du texte et de la scène !
Créer un « Grand Prix de littérature dramatique » ne signifie nullement que « littérature » soit un gros mot ou une vieille lune, ni surtout que la littérature soit engoncée dans des moules qui la figent en académie. La littérature, c'est de la lettre, c'est de l'écrit et, à l'écrit, nulle barrière, nulle limite, ni de forme, ni de style, ni de contenu ! « Dramatique » et « écriture » ne se regardent plus en chiens de faïence ; ils sont embarqués dans le même bateau et ils n'en finissent pas de constater qu'ils se servent de la même langue, la langue du théâtre. J'enfonce là des portes ouvertes ? Tant mieux si elles le sont vraiment, si la reconnaissance et l'appui officiels du ministère de la culture, relayés par les éditeurs spécialisés, font passer à travers ces portes un grand coup d'air neuf, un grand coup de liberté. Ce « Grand Prix de littérature dramatique » est remis le jour de la cérémonie des Molières, à l'issue des délibérations d'un jury composé exclusivement d'auteurs de théâtre, puis proclamé publiquement sur France 2. Au cœur de ce « Grand Prix », l'association Aneth, centre de ressources, désignée par le ministère de la culture et de la communication pour l'organisation et la remise du prix, est heureuse de cette mission qui participe à sa vocation : découvrir et diffuser de nouvelles écritures théâtrales. Faire appel, pour l'attribution de ce prix, à ceux qui connaissent et pratiquent l'écriture dramatique répond à une volonté collective de qualité : le choix des jurés donnera au lauréat du Grand Prix le lustre d'une oeuvre forte qui parle aux lecteurs - et bientôt aux spectateurs - d'aujourd'hui.

Michel Corvin
Président d'Aneth (aux nouvelles écritures théâtrales)

GRAND PRIX DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE

Initié par le ministère de la culture et de la communication, organisé par ANETH (Aux nouvelles écritures théâtrales) en association avec la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), les EAT (Ecrivains Associés du Théâtre), l'APAT (organisatrice des Molières). Il est financé par le ministère de la culture et de la communication à travers le CNL (Centre National du Livre)

REGLEMENT

Article 1 Objectifs
Ce prix a vocation à mettre en valeur le texte de théâtre en tant qu'objet littéraire inscrit dans son temps, à mettre en lumière les écrivains de théâtre et à valoriser le travail des éditeurs.

Article 2 Déroutement
Le prix est attribué dans le cadre des Molières. Sont en lice toutes les pièces de théâtre d'auteurs d'expression française, publiées l'année précédant la remise des Molières et n'ayant pas fait l'objet d'une mise en scène figurant dans le catalogue des Molières de l'année du prix. Par ailleurs cette pièce ne doit pas avoir obtenu de Molière. Est considéré comme auteur d'expression française, l'auteur qui a la nationalité française ou qui vit et développe ses activités en France depuis au moins 3 ans.

Article 3 Les éditeurs
Les pièces soumises au jury sont adressées par les éditeurs à ANETH organisateur du prix. Les éditeurs concernés sont ceux qui ont publié des pièces d'expression française l'année civile précédant la remise des Molières. Quand plusieurs pièces d'un même auteur sont éditées par un même ou différents éditeurs, il est fait appel à l'auteur qui choisit quelle pièce présenter au jury. Les rééditions ne sont pas prises en compte.

Article 4 Le jury
Le jury est composé de 10 auteurs de théâtre. Chaque année, les coorganisateurs du prix, après s'être consultés, nomment le jury et son président ; ils le renouvellent entièrement chaque année. Les membres du jury sont hors concours.

Article 5 Réunions du jury et élection du lauréat
Les pièces présentées par les éditeurs sont réparties entre les membres du jury. Trois tours sont prévus
Calendrier 2005 :
- 1^{er} tour : trois pièces sont sélectionnées par chaque membre du jury, au plus tard le 4 avril.
- 2^e tour : réunion des membres du jury à l'Hôtel Massa, à l'Association ANETH, le 20 avril à 18h, en vue de sélectionner, après en avoir délibéré, cinq livres qui seront en lice pour le 3^e tour du Grand Prix de Littérature Dramatique.
- 3^e tour : le 9 mai à 9 heures 30, le jury se réunit pour procéder à l'élection du lauréat par un vote à bulletin secret après délibération du jury.
Le lauréat est l'auteur ayant remporté le plus grand nombre de votes. Dans toutes les délibérations, en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

Remise du premier Grand Prix de littérature dramatique. 9 mai 2005

Article 6

La remise
du prix

Le prix sera remis à l'auteur le 9 mai à 12 heures au Ministère de la Culture. Le nom du lauréat sera annoncé lors de la cérémonie des Molières en direct sur France 2.

Article 7

Le montant
du prix

Il est doté par le ministère de la culture et de la communication à travers le CNL et attribué par ANETH. Son montant est de 3000 euros pour 2005.

Article 8

Le présent règlement peut être modifié avec l'accord des coorganisateur à la majorité.

Composition du jury ²⁰⁰⁵

Xavier DURRINGER président du jury

Né en 1963 à Paris, il y dirige une compagnie de théâtre, La Lézarde, pour laquelle il écrit et met en scène la plupart de ses pièces. Certaines sont fréquemment rejouées dans d'autres mises en scène en France et à l'étranger. Il écrit et réalise également pour le cinéma et la télévision. Il vient de créer avec Bruno Petit une société de production et de développement de scénarii, 7° apache films. Récemment à l'affiche au théâtre en mars 2005, avec *Les Déplacés*, et au cinéma en février 2005 avec *Chok-De*, il a en projet pour le théâtre, *La Terre interminable*, recueil de monologues, production en préparation pour la saison 2005-2006

Bruno ALLAIN

Auteur, acteur et peintre. Après des études de mathématiques, il commence au théâtre en étant acteur et joue Lorenzaccio, Hamlet, Perdican, Rodrigue... Depuis 1990, il a écrit une dizaine de pièces dont *Assassinez-moi !*, ou *L'anniversaire* actuellement à l'affiche à L' Etoile du Nord. Pour les EAT, il s'occupe des relations avec l'Education Nationale et fait de même pour le Théâtre du Rond Point.

Michel AZAMA

Né en Catalogne en 1947, il a fait des études de lettres modernes à Montpellier puis a suivi une formation de comédien à Paris (École Jacques Lecoq). C'est là qu'il découvre ses dispositions pour l'écriture dramatique. Il a été successivement dramaturge au Nouveau Théâtre de Bourgogne, conseiller littéraire auprès du Centre National des Écritures du Spectacle, rédacteur en chef de la revue Les Cahiers de Prospero. La plupart de ses pièces, publiées aux Editions THEATRALES, ont été traduites et mises en scène à l'étranger. Auteur d'une anthologie des auteurs dramatiques de Langue Française en trois volumes, *De Godot à Zucco*, il est actuellement président des Ecrivains associés du théâtre.

Jean-Marie BESSET

Diplômé de sciences économiques (ESSEC, 1981) et d'études politiques (IEP de Paris, 1984), Jean-Marie Besset partage de 1986 à 1998 son temps entre New-York, où il écrit, et la France, où ses pièces sont jouées. Depuis 1995, au sein de la compagnie BCDV, fondée avec Gilbert Désveaux, il intervient dans ses spectacles à titres divers (auteur, adaptateur, metteur en scène, interprète). Nommé neuf fois aux Molières, Jean-Marie Besset est lauréat du Syndicat National de la Critique Dramatique (1993), Prix Nouveau Talent Théâtre de la SACD (1993), Chevalier (1995) puis Officier des Arts et Lettres (2002), Prix du Jeune Théâtre de l'Académie Française (1998). Récemment à l'affiche, sa pièce, *Rue de Babylone*.

Denise CHALEM

Elève d'Antoine Vitez au Conservatoire d'Art Dramatique de Paris, Denise Chalem joue sous la direction de Jacques Rosner, Jean-Pierre Vincent, Marcel Bluwal ainsi que dans des films. Sa première pièce, *À cinquante ans, elle découvrait la mer*, créée au Petit Odéon, reçoit le Prix des Nouveaux Talents SACD. Elle écrit et réalise pour Arte et France 2 son premier film, *Nés de la Mère du Monde*. Le Prix Arletty lui a été attribué pour l'ensemble de son théâtre, publié chez Actes Sud-Papiers. Actuellement à l'affiche : *Dis à ma fille que je pars en voyage*, au Théâtre de l' Oeuvre.

Aziz CHOUAKI

Né en 1951 en Algérie, il est musicien, compositeur, journaliste et écrivain. Il publie à Alger un recueil de poèmes et nouvelles, *Argo*, puis un roman, *Baya*, adapté depuis pour le théâtre et joué en France et dans les pays arabes. Il quitte l'Algérie au début des années 90. En 2000, son roman *Aigle* est publié aux Éditions Gallimard. Il écrit des pièces de théâtre qui sont créées en France, dont *Les Oranges* à plusieurs reprises, *El Maestro*, *L' Arrêt de bus*. Il écrit aussi pour la radio *Fruits de mer*, et *Brisants de Mémoire*.

Nathalie FILLION

Née en 1964, actrice depuis 1984, elle écrit depuis 1996 et met en scène certains de ses textes. Elle fait plusieurs résidences à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon où elle intervient dans les classes théâtre depuis 2001 et où elle écrit ses derniers textes : *Pitié pour les lapins*, aux Editions Lansman dans *Fragments d'humanité*, créé en septembre 2004 et repris au TILF en mars 2005 ; *Lady Godiva*, opéra pour un flipper, livret, à l'amphithéâtre de l'Opéra Bastille en 2004 et *Alex Legrand*, mis en scène par l'auteur en octobre 2004. Elle écrit aussi des contes et plusieurs textes pour enfants.

Yves LEBEAU

Né en 1945, auteur dramatique, il est également acteur et metteur en scène. Après des études de lettres, il suit l'enseignement du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris. Il a écrit une quinzaine de pièces, ainsi que des textes pour le jeune public, des pièces radiophoniques et des adaptations. Il traduit plusieurs pièces espagnoles en français. Son oeuvre a été couronnée de distinctions dont le prix des nouveaux talents radio SACD, la sélection du Prix Futura (Berlin)...

Elie PRESSMANN

Né à Paris, il exerce plusieurs professions avant de devenir comédien. Formé aux écoles Charles Dullin et Jacques Lecoq, il travaille notamment avec Jean Vilar, Georges Wilson, Roger Planchon. Après une courte carrière d'auteur-compositeur-interprète, il commence à écrire pour le théâtre, la radio, puis pour la télévision et le cinéma. Parmi ses nombreux travaux, on citera *La Chasse*, *Le Jour et la Nuit*, *De la fuite dans les idées*.

Karin SERRES

Née en 1967 à Paris, elle a fait des études de décorateur-scénographe à l'école de la rue Blanche. Elle est décoratrice, costumière pour le théâtre et elle dessine des affiches et des illustrations. Parallèlement, elle a écrit une trentaine de pièces de théâtre, dont une partie à destination du jeune public. Pendant la saison 2003-2004, elle est auteur associée du théâtre de l'Est parisien où plusieurs de ses pièces sont créées. Elle a récemment signé le décor de *Grand et Petit* de Botho Strauss, mis en scène par Philippe Calvario.

Les cinq nommés ²⁰⁰⁵

MARC DUGOWSON

Après dix années de pratique théâtrale, Marc Dugowson se consacre exclusivement à l'écriture dramatique. Il est l'auteur d'une douzaine de textes dont plusieurs ont été représentés ou radiodiffusés, notamment *Revue*, *Des biens et des personnes*, *La Société des cendres*. En 2002, Marc Dugowson écrit *Un siècle d'industrie*. Éditée à L'Avant-Scène théâtre (collection des Quatre-Vents), la pièce est traduite en anglais et en anglo-américain, et obtient l'aide à la création du ministère de la culture. La même année, à la suite d'une commande de Paul Golub et de la compagnie du Volcan Bleu, *Celle qui courait après la peur* est créée au Théâtre de l'Union - CDN de Limoges. La pièce est reprise à Paris fin 2003. Marc Dugowson a reçu une bourse Becumarchois en 2003 pour l'écriture de *Dans le vif*. En janvier 2006, *Un siècle d'industrie* sera créé au Théâtre de l'Union - CDN du Limousin, dans une mise en scène de Paul Golub.

Dans le vif	1890. Comme nombre d'enfants issus de la classe
L'avant-scène	paysanne, Jules-Étienne Scornet naît sous une bien
	mauvaise étoile. Une mère morte en couches, un
	père mesquin, une éducation confiée à un homme d'Église hypocrite et
	pervers hantent l'esprit du jeune garçon lorsque survient la Grande Guerre.
	Terré au milieu des tranchées froides et incertaines, embarqué dans une
	camaraderie de circonstances, horrifié devant le sordide spectacle des
	obus qui explosent et mutilent des vies, sortira-t-il indemne de tant
	d'absurdités ?

CHRISTOPHE PELLET

Textes publiés par l'Arche éditeur : 2000 : *Le garçon Girafe*. 2001 : *En délicatesse / Des jours meilleurs*. 2003 : *Une nuit dans la montagne* (à paraître)

Texte publié par Methuen Drama : 1998 : *One more wasted year*.

Texte publié par Verlag der Autoren : 2001 : *Das Giraffenkinder*

Théâtre : 1997 : *One more wasted year* : Royal Court Theatre, Londres, traduction de Martin Crimp, mise en scène : Mary Peate / 2000 : *Là où ça fait mal* : TNDB. Mise en scène : Anastasia Politi / 2001 : *Das Giraffenkinder* : Heidelberg. Allemagne, traduction de Reinhard Palm. Mise en scène : Pascal Paul Harang / 2002 : *En délicatesse* : Théâtre de La Tempête. Mise en scène : Jean Pierre Miquel (23 sept-3 nov) / 2003 : *Le Garçon Girafe* : Centre dramatique national de Bordeaux : mise en scène : Jean-Louis Thamin.

Pièces radiodiffusées sur France Culture : 1984 : *Anne Engstrand* (Evelyne Fremy) / 1992 : *Encore une année pour rien* (Claude Guerre) / 2001 : *Des jours meilleurs* (Claude Guerre) / 2002 : *En délicatesse* (Claude Guerre) / 2002 : *Les nuits réconciliées* (J. M Zanhd)

Traduction théâtre (anglais) en collaboration avec Michele Pellet : 2002 : *Atteintes à sa vie*, de Martin Crimp. (l'Arche Editeur) / 2002 : *Quelquefois d'étranges choses surviennent*, de Paul Godfrey. (inédite)

Aides : 2002 : Bourse d'encouragement CNL / 2001 : Commande à l'auteur / 2002 : Bourse de découvertes du CNL / 2003 : Aide à la création du ministère de la culture : *Des hauts et des bas* (titre provisoire)

S'opposer

à l'orage

L'Arche éditeur

Lydia élève seul son fils Mathieu dans son domaine qui tombe en ruine. La famille a connu des jours meilleurs. A leur côté, Arthur, jeune homme énergique et entreprenant, s'occupe de l'intendance.

A eux trois, ils ont reconstitué une cellule familiale atypique. Mais une guerre civile éclate. C'est la fuite sur un autre continent, la perte de tous repères, la misère, la souffrance de l'exil. Arthur parvient à reconstituer une famille plus classique, tandis que Lydia et Mathieu sombrent dans l'errance. La guerre civile prend fin, le domaine est de nouveau reconstruit par la grâce de la maîtresse d'Arthur, Hélène, femme d'affaire entreprenante. Lydia récupère son domaine : mais l'on ne revient pas impunément d'un exil.

CLAUDINE GALEA

Auteur dramatique, Claudine Galea a publié en 2003 la pièce *Je reviens de loin* aux Editions Espaces 34 qui a fait l'objet d'une lecture au Studio-Théâtre de la Comédie Française le 12 mars 2004 (aide du CNL, de la DMDTS, de Beaurmarchais). En 2004, les Editions Espaces 34 publient une deuxième pièce *Les Idiots*, lue à Texte Nu par Dominique Blanc le 9 juillet 2004 dans le cadre du festival Nîmes Culture SACD-France-Culture. *Les Idiots* est diffusée sur France-Culture le 20 juillet 2004. Création le 1^{er} avril 2005 à La Comédie de Genève dans une mise en scène de Agnès-Maritza Boulmer. *Les Idiots* a été traduit en anglais et joué au Royal Court Theatre à Londres ; également traduit et publié en allemand.

Plusieurs de ses pièces ont reçu des aides à la création de la DMDTS, certaines ont été réalisées sur France-Culture, certaines créées : *Même pas peur*. Théâtre pour le jeune public. Création en 2004 par la compagnie La langue écarlate / *L'Orélie*. Création le 7 mai 2003 par le Théâtre du Jarnisy (Lorraine) à Metz / *Foire et Tragédie*. Création dans « Paroles de mur », Théâtre de rue par la Compagnie Deuxième Groupe d'Intervention juin 2002. Mise en scène Erna Drouin / *Les Chants du Silence Rouge*, TNM La Criée à Marseille et TNS Strasbourg, novembre 1993.

Claudine Galea a publié en 2003 un roman *Jusqu'aux os* (Coup de cœur FNAC) aux éditions du Rouergue. Par ailleurs, elle écrit des textes dans différentes revues.

Elle a été résidente à la Chartreuse en 1993, 1998 et y retournera en avril 2005 ; au CICV Pierre Schaeffer en 1996 et 1998 ; au Royal Court Théâtre à Londres en 1999. Elle est lauréate de la Villa Mont-Noir en 2005.

Les Idiots Editions Espaces 34 Les Idiots, c'est l'histoire d'une famille avec ses déchirements, ses abandons, ses renoncements et les possibilités offertes et non prises. L'enjeu ce sont les deux couples d'adolescents : Dean (le fils) et Pat, Ange (la fille) et Chris. Leur histoire parle du sens de la vie décapitée entre 13 et 20 ans. C'est une période où l'appétit et la joie de vivre sont au point optimal dans les corps, et où tout est possible – l'amour fou, la mort. Autour, les adultes (le père, la mère, la femme, le conducteur de train) gravitent en électrons perdus. Ces « Idiots » sont en dehors des règles. Ils reflètent aussi le désastre d'une société dans laquelle les actes peuvent dépasser les pensées. Mais leur force n'est-elle pas d'inventer la vie ?

Création du 1^{er} au 10 avril 2005 à la Comédie de Genève dans une mise en scène de Agnès-Maryse Boulmer, Compagnie la Gente.

PHILIPPE AUFORT

Philippe Aufort est né en 1972. Depuis qu'il a cinq ans, il n'a qu'une passion, le théâtre, qu'il a fini par définir comme un mode de vie. Auteur, acteur, metteur en scène, il a fondé sa compagnie AMK avec Cécile Fraysse. *Le Mioche*, sa première pièce publiée, a été créée au festival international de la marionnette en octobre 2002.

Le Mioche
L'Ecole
des loisirs

Dans un pays, la guerre fait rage. Des enfants sont enrôlés sous la houlette d'un tyran-clown : Tontonles-Gosses. Il vient de trouver un petit garçon abandonné, le Mioche. Dans son régiment d'enfants-soldats, il l'entraîne comme les autres à devenir un monstre. Dans un monde devenu fou, les mots et les balles s'entrechoquent. Le Mioche trouve un refuge dans le silence, dans l'écoute de ses compagnons d'infortune, il traverse toutes les épreuves qui l'arracheront à son enfance.

SYLVAIN LEVEY

Né en 1973 à Maisons-Laffitte, Sylvain Levey est comédien et auteur. En tant que metteur en scène, il a travaillé avec de jeunes comédiens et a un temps dirigé le Théâtre du Cercle à Rennes, où il a créé le P'tit festival, du théâtre joué par des enfants, pour tous les publics.

En tant que comédien, il travaille principalement avec les compagnies Felmur (Gweltaz Chauviré) et Zusvex (Marie Bout).

Ses premiers textes, parus en 2004 et 2005, sont écrits pour le jeune public : *Par les temps qui courent*, aux éditions Lansman, *Ouasmok ?* et *Quelques pages du journal de la middle class occidentale*, dans la collection Théâtrales Jeunesse.

Les éditions Théâtrales viennent également de publier, dans la collection Répertoire contemporain, ses derniers textes : *Enfants de la middle class*, recueil pour adultes comptant *Ô ciel la procréation est plus aisée que l'éducation*, *Juliette (suite et fin trop précoce)*, *Journal de la middle class occidentale*.

Ouasmok ?
Editions Théâtrales

Tous les garçons et les filles de leur âge (celui de Pierre et Léa) ne vivent pas ça. Et pour cause. Connaître en une seule journée, comme dans un souffle, une rencontre, une phase de séduction, une cérémonie de mariage, un premier enfant, une tentative de suicide et un divorce à seulement dix ans ! Excusez du peu, mais ce n'est pas commun. Et comme dans le cycle de la vie, l'homme paraît moins constant que la romantique demoiselle. À moins que tout cela ne soit qu'un rêve ou un jeu, cruel, d'enfants ? Qui sait ?

Avec *Ouasmok ?*, Sylvain Levey révèle une écriture fine, enjouée et émouvante pour entraîner le lecteur dans une ronde époustouflante. Comme dans la vie !

Aides à la création, l'édition et la diffusion d'œuvres dramatiques du **centre national du livre**

L'édition de théâtre est un des domaines prioritaires du Centre national du livre, établissement public du Ministère de la culture et de la communication.

Après avis de la commission Théâtre de l'établissement, les aides du CNL sont attribuées aux auteurs, traducteurs et chercheurs (bourses) ainsi qu'aux éditeurs (subventions et prêts). En 2004, ces aides ont représenté 538 466 €.

La commission Théâtre du CNL, créée en 1982, est actuellement présidée par Armelle Héliot. Les membres qui la composent sont : Caroline Chaniolleau, Jean-Pierre Lefebvre, Nathalie Leger, Patrick Le Mauff, David Lescot, Arlette Namicand, Noëlle Renaude, Elie Schulman et Edith Scob. Depuis sa création, elle a été présidée successivement par Michel Vinaver, Christian Bourgois, Alain Crombecque, Robert Abirached et Alain Trutat.

Aux aides réparties par la commission, il convient d'ajouter les subventions à l'acquisition et au développement de fonds thématiques attribuées aux bibliothèques et aux librairies.

Renseignements : www.centrenationaldulivre.fr

Aides à la création, l'édition et la diffusion d'œuvres dramatiques du **ministère de la culture et de la communication (DMDTS)**

Issue de l'aide à la première pièce (créée en 1947 sur une proposition de Charles DULLIN), l'aide à la création dramatique a été mise en place en 1967 et a subi depuis lors divers aménagements. Elle est actuellement régie par un arrêté ministériel du 8 janvier 1999, instituant une commission nationale consultative, la Commission d'aide à la création d'œuvres dramatiques, placée auprès du Directeur de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, pour une période de deux ans renouvelable.

L'aide à la création d'œuvres dramatiques, ainsi redéfinie, a pour principal objet le texte théâtral contemporain. L'essentiel du dispositif consiste, pour les textes retenus, en une aide au montage disponible sur trois ans. En outre, l'aide forfaitaire au bénéficiaire des auteurs, traducteurs et concepteurs de projets retenus a été portée à 3 000 euros par l'arrêté modificatif du 25 janvier 2002 qui a également fixé le nouveau montant des aides d'encouragement à la même somme. La grande ouverture des conditions d'accès à l'examen des dossiers contribue pour beaucoup à en faire un outil privilégié de l'action du Ministère en faveur du renouvellement des écritures du spectacle.

Il convient d'y ajouter la qualité des fiches de lecture dont le contenu peut être oralement transmis aux auteurs, ces derniers tenant - pour la plupart - compte des conseils de la Commission dans la poursuite de leurs travaux d'écriture.

La Commission, actuellement présidée par Michel BATAILLON, est composée de 20 experts (comédiennes, comédiens, metteurs en scène, auteurs, universitaires, chercheurs, journalistes, programmeurs ou responsables d'institutions).

Le bilan de ses 6 années d'existence est éloquent. La Commission d'aide à la création d'œuvres dramatiques a reçu et examiné près de 3 150 projets. Parmi ceux-ci, elle en a soutenu 457 pour un montant total de 5,9 millions d'euros. 191 projets ont été soutenus au titre de l'aide au montage de textes originaux, 78 pour des textes traduits, 64 pour des dramaturgies non exclusivement textuelles, 15 au titre de l'aide à la première reprise et 109 au titre de " l'encouragement ".

Les auteurs ayant bénéficié de l'aide à l'encouragement (ne pouvant être obtenue qu'une seule fois) sont nombreux à avoir transformé l'essai en se voyant attribuer une aide au montage pour leurs œuvres suivantes. De plus, la part des " primo-bénéficiaires " d'aides à la création d'œuvres dramatiques dépasse depuis 2002 les 50 %.

Procédure

80 aides allouées en moyenne en 2004 pour un montant annuel de 735 000 euros

Aide au montage :

- l'aide est demandée par l'auteur.
- elle est ensuite versée à la structure théâtrale qui s'engage à créer l'œuvre dans un délai de trois ans après la décision d'attribution de l'aide
- une aide forfaitaire de 3 000 euros est cependant aussi versée directement par la DMDTS à l'auteur lui-même, l'année de la décision d'attribution
- fourchette : 7 000 à 25 000 euros

Aide d'encouragement :

- l'aide est attribuée à des auteurs encore " débutants ", dont l'écriture a paru prometteuse à la commission, mais dont le texte n'a pu être retenu pour l'aide au montage
- montant forfaitaire : 3 000 euros

Aide à la première reprise :

- aide accordée pour la première reprise en France d'un texte original écrit directement en langue française et dont l'auteur doit être vivant ou décédé depuis moins de 70 ans. Concerne des textes ayant obtenu l'aide à la création d'œuvres dramatiques depuis 1967, ou ayant été joués la première fois dans le cadre d'un théâtre national ou d'un centre dramatique national.
- la demande est déposée par une structure théâtrale professionnelle et des équipes artistiques différentes de celles qui ont assuré la création de la pièce
- fourchette : 7 000 à 25 000 euros

Dramaturgies non exclusivement textuelles

- des aides peuvent être accordées pour le montage de projets dont la dramaturgie, non exclusivement textuelle, fait appel à des expressions multiples (théâtre et musique, danse, mime, marionnettes, audiovisuel, arts plastiques, arts de la rue, etc, ...).
- la demande est déposée par une structure artistique professionnelle sous la forme d'un projet de spectacle.
- fourchette : 7 000 à 25 000 euros

Calendrier

- On distingue deux sessions chaque année (en février et en juin).
- La date limite de dépôt des demandes est communiquée en septembre notamment via internet. Chaque dossier est réparti à trois lecteurs.

Contact : Ministère de la culture et de la communication (DMDTS)

53, rue Saint-Dominique 75007 Paris

Tél. : 01 40 15 89 02

Aneth

Aux nouvelles écritures théâtrales

Organisateur du Grand Prix de littérature dramatique

Sa mission : découvrir, faire connaître et diffuser les nouvelles écritures dramatiques. Elle lit, sélectionne et met à la disposition du public des pièces de théâtre. Hébergée à l'Hôtel de Massa, l'association dispose d'un lieu qui se prête à l'accueil de lecteurs, d'événements et de manifestations : une salle de lecture, une salle de conférence de 120 places, des salles de réunion. Un comité de lecture composé d'auteurs, de metteurs en scène, de comédiens, de directeurs de structures définit par ses choix une sélection de pièces contemporaines qui se veut l'écho des dramaturgies actuelles. Au cours de chaque saison, plus de 1000 textes – édités ou manuscrits - sont reçus et lus. Parmi eux une majorité de titres français, mais aussi des pièces étrangères.

Un Carnet de lecture trimestriel rend compte des sélections et des débats du comité de lecture.

Un site internet **www.aneth.net** propose une base de données en ligne avec un choix de pièces contemporaines, sélections des comités de lecture d'Aneth, du Rond Point, de la commission d'Aide à la Création du ministère de la culture. Il permet de consulter des documents sur les auteurs de théâtre, des articles et des bibliographies.

Le Centre des dramaturgies d'Aneth est ouvert à tous ceux qui sont curieux de rencontrer de nouvelles formes d'écriture. Il réunit plus de 4 000 pièces pour moitié encore inédites : la sélection d'Aneth et de comités de lectures partenaires. Des acquisitions régulières et des revues permettent de suivre l'actualité théâtrale.

Un réseau d'Antennes, qui sont autant de Centres de Ressources conventionnés, relaye Aneth en région et dans des pays francophones. Leurs actions sont présentées sur le site **www.aneth.net**

Des manifestations à Paris, en régions, dans les départements d'outre-mer et à l'étranger contribuent à mettre en valeur les écritures dramatiques : lectures en scène, rencontres. Des actions de formation à la littérature dramatique contemporaine en direction des professionnels du théâtre, du livre et de la lecture, du milieu scolaire et universitaire et des grandes écoles de théâtre sensibilisent un nouveau public.

La salle de lecture est ouverte mardi-jeudi 14 h -18 h ; vendredi 10 h-13 h ; 14h-18h

38 rue du faubourg Saint-Jacques 75014 Paris

Tél. : 01 53 10 39 90 / Télécopie : 01 53 10 39 91

Courriel : aneth@aneth.net / Site : www.aneth.net

Aneth, une association subventionnée par le ministère de la culture (Dmdts, CNL, Drac Île de France) le Conseil régional d'Île de France et la Ville de Paris.

SACD

Société des auteurs et compositeurs dramatiques Partenaire du Grand Prix de littérature dramatique

La SACD est une société de gestion collective, gérée par et pour les auteurs, qui a pour principale mission de percevoir et répartir leurs droits.

Elle rassemble 42 000 auteurs du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, mise en scène, arts du cirque, arts de la rue) et de l'audiovisuel (cinéma, télévision, animation, création interactive, image fixe).

A sa tête, le Président et le Directeur général, qui cogèrent la Société, ainsi qu'un Conseil d'Administration composé d'auteurs représentant les différents répertoires.

Parmi les actions de la SACD

Présente dans les instances nationales et internationales, elle défend le statut des auteurs et les conditions de leur rémunération.

Elle participe à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires concernant la propriété intellectuelle, établit des contrats généraux de représentation avec les organismes professionnels, aide les auteurs lors de la négociation de leurs contrats individuels.

Elle participe à des actions d'aide à la création, à la diffusion du spectacle vivant, à des actions de formation, en affectant les 25 % qu'elle perçoit au titre de la copie privée. L'association Beaumarchais, créée par la SACD, intervient pour des aides financières sur des projets individuels d'auteurs contemporains.

Elle met à la disposition des auteurs une assistance sociale et juridique.

11 Bis Rue Ballu - 75 442 Paris CEDEX 09 - France

Tél. : 01 40 23 44 44 - Fax : 01 45 26 74 28

www.sacd.fr

EAT

Les écrivains associés du théâtre

Partenaire du Grand Prix de littérature dramatique

Créée en juin 2000, cette association s'est donnée pour mission de remettre le texte contemporain au cœur du dispositif théâtral. Son action s'ordonne autour de deux axes: la défense de l'auteur dramatique, et l'organisation de manifestations visant à promouvoir l'écriture contemporaine (Mardis midis des Textes libres au théâtre du Rond-Point, Salon du Livre, Lire en fête...).

L'association, subventionnée par la SACD, la DMDTS notamment, compte 330 membres à ce jour qui travaillent dans des commissions à thèmes (Education, Ecoles de théâtre, Désir d'écrire du théâtre..) des antennes ou des filiales en région. Elle mène des actions de formation au sein de l'Education nationale en collaboration avec les IUFM, les rectorats, pilote des colloques en partenariat avec des institutions culturelles, conduit des enquêtes sur le terrain visant à améliorer le statut des écrivains de théâtre.

Son président est actuellement Michel Azama.

EAT, Théâtre du Rond-Point, 2 bis avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris

Tél. : 01 44 95 58 80

eatinfo@wanadoo.fr

www.eattheatre.com

APAT

Association professionnelle et artistique du Théâtre
Partenaire du Grand Prix de littérature dramatique

L'APAT gère les Molières depuis 1986 en mettant en œuvre la constitution du catalogue, les procédures de vote et l'organisation de la cérémonie. Profondément remaniée en 2004, l'association s'est dotée d'un nouveau conseil d'administration constitué de trois collèges : Théâtre public, Théâtre privé et personnalités qualifiées dont les premières missions ont été pour la XIX^e édition de rééquilibrer le corps électoral, la représentation des régions avec la mise en place d'un jury, la liste des récompenses et l'organisation d'un prix jeune public. Ces réformes trouveront leur aboutissement au cours de la XX^e édition.

L'APAT confie cette année la mise en scène à Serge Moati qui prépare pour le lundi 9 mai une cérémonie résolument jeune et dynamique.

Le Bureau

Pierre Santini, Président,
Gérard Maro, Daniel Benoin, vice-présidents
Christiane Cohendy, secrétaire général
Jean-Claude Houdinière, Trésorier
Marcel Bozonnet, Stéphane Hillel

Les administrateurs

Jean-Marie Besset, Jacqueline Boeuf, Dominique Bruguière, Hubert Colas,
Emmanuel Demarcy-Mota, Frédéric Franck, Jean-Noël Hazemann, Jackie Marchand, Bernard Murat, Jean-François Prévand